

SENS DU PRÉSENT ET VISIBILITÉ DU PASSÉ À PROPOS DES TRANSFORMATIONS DE LA SIGNIFICATION DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BÂTI

1. LE PATRIMOINE: ÉVOLUTION D'UNE FORME DE RELATION AU PASSÉ

La sauvegarde des traces artistiques du passé, qu'il soit architectural, archéologique ou linguistique, est un aspect particulier de la relation d'une société à son histoire. Elle ne constitue qu'une manière de répondre à la question fondamentale: "Quel usage social du passé?" La réponse est, très schématiquement: "Nous gardons du passé ce qui en est remarquable".

Chaque société se doit de choisir le passé architectural qu'elle veut sauver et valoriser. Elle doit, dans le même temps, répondre à deux questions: "Que doit-ont protéger et valoriser?" et "Dans quel but?" Car le passé est divers et il parle de tous, pauvres et riches, grands et humbles. Quelle part de chacun des héritages qui forment le passé collectif faut-il choisir?

Si, en effet, la réponse est: il faut choisir ce qui est remarquable, une autre question surgit: "Mais remarquable pour qui?" Qui désigne ces traces remarquables, dignes d'être protégées et entretenues à grands frais?

Au XIX^e siècle, et jusque vers le milieu du XX^e siècle, ce sont les membres des sociétés savantes, les archéologues, les historiens d'art et les architectes qui désignent et protègent comme monuments historiques des églises, cathédrales, châteaux et parcs. Leurs critères sont de nature esthétique et d'écourent d'une certaine vision du déroulement de l'histoire de l'art et de la société dans laquelle ce dernier s'inscrit.

Les critères de la conservation sont ceux, ainsi que le spécifie par exemple la loi française de 1913 sur les monuments historiques, "de l'intérêt public au point de vue de l'art et de l'histoire". Léniaud (1989) souligne que ce concept d'intérêt public est issu de la lecture idéologique que font les conventionnels français du "Contrat Social" de Jean-Jacques Rousseau: "la Nation est fondée sur un pacte social que conclut le Peuple, c'est-à-dire l'ensemble des individus, égaux en droit, de la société, aux termes duquel ceux-ci abandonnent la part du pouvoir qu'ils détiennent entre les mains de l'État. Les législateurs qui fondent les bases du système actuel, ont en tête les notions de Peuple et de Nation, le peuple régénéré sur les principes du 1789 et composant la Nation sur la base de ce pacte républicain qui définit à la fois le commencement et la fin de l'intérêt public: de même qu'entre l'État et les citoyens ne subsiste plus, depuis la fin de l'Ancien Régime, aucune personnalité juridique intermédiaire, provinces, corporations, académies, personnes de main morte ecclésiastiques, de même aux mémoires individuelles s'est substituée la seule mémoire collective, celle du Pacte social" (page 30).

L'autre motivation qui sous-tend la politique de protection est donc l'idée de Nation, du sentiment d'appartenance à un groupe unifié. C'est le sentiment de la légitimité de l'occupation d'un sol en commun, et de l'identification à un passé commun.

Le monument historique devient alors le support concret de cette mémoire, celle d'un peuple seulement régénéré par le sentiment de sa légitimité et organisé en nation, et donc réconcilié. L'idéal d'une nation formée sur la base des principes de 1789 est celui d'une nation qui récuse la fatalité des clivages et des antagonismes de classe, religieux, économiques ou politiques qui déchirent la société pré-révolutionnaire. Cet idéal guide la composition d'une mémoire collective, à travers le choix de

certaines des objets seulement, aujourd'hui couverts par le terme de "patrimoine". Il constitue la matrice des nombreux autres usages qui sont faits de ce dernier au cours des ans. Car si la Révolution française (et, à cet égard, les révolutions passées et présentes dans bien d'autres pays que la France) a recours au monument pour commémorer les événements qui doivent fonder la mémoire d'une nation en formation, les époques qui recueillent son héritage adoptent également des politiques patrimoniales issues des objectifs politiques des détenteurs du pouvoir du moment.

C'est ainsi qu'avant de les conserver comme oeuvres d'art témoins du savoir-faire d'une nation, la République conserve, par exemple, les châteaux comme vestiges de la tyrannie et illustration du progrès social accompli par la Révolution. L'idée de fondation de la mémoire collective se double dans ce cas d'une intention didactique. Elle sera aussi associée à une entreprise de laïcisation de la société, sous la III^e République. Celle-ci tentera, par exemple, de faire passer la responsabilité de la gestion des cathédrales de l'administration des cultes au Ministère des Beaux-Arts. L'enjeu est alors de taille, puisqu'il s'agit non seulement de "produire" une sorte d'archétype du monument historique, mais aussi de "renouer avec le passé d'Ancien Régime mais en l'annexant au profit du culte de la nation" (Léniaud, 1989).

L'un des objectifs de la laïcisation de la société française est ainsi d'intégrer les édifices du culte au trésor artistique de la nation, en les détachant de l'expérience de la foi religieuse. Le thésaurus de la nation permet alors une identification générale, au-delà des symboles particuliers qu'il contient, avec un passé de savoir-faire collectif dont chacun peut être fier.

L'action en matière de patrimoine constitue donc l'une des manifestations visibles, et l'une des mises en scène possibles de la mémoire officielle. Elle est loin de ne viser qu'un seul objectif. Néanmoins, elle consiste essentiellement à "nationaliser" certaines phases du passé, et à en négliger d'autres, à célébrer certains événements et à nier d'autres. Elle rend le passé plus unitaire, et donc apte à permettre à chaque citoyen une identification similaire à un fonds historique commun. Les enjeux éminemment politiques d'une telle entreprise expliquent qu'elle soit réservée à l'État, dont le but est bien l'unité politique.

Il faut garder à l'esprit cette idée fondamentale de cohérence, et celle de mise en ordre du passé pour aborder la fonction traditionnelle du monument historique. Jusqu'à une époque très récente, ce dernier est censé offrir une approche d'un événement et donc véhiculer un message particulier. Le monument historique est une "proclamation institutionnelle" au sens propre du terme. Cette signification peut certes être multidimensionnelle. Ainsi, par exemple, les monuments aux morts érigés après les deux guerres mondiales, sont des dons de gloire aux soldats tombés sur le champ de bataille. Mais ils signifient aussi une sorte de "paiement" de la dette des survivants à leur égard. Enfin, ils représentent une sorte d'expiation. Le besoin du souvenir est aussi de purger un remords, de le reconnaître pour l'assumer et le dépasser (Mayo, 1968).

L'idée de cohérence qui fonde la nation et ses choix en matière de monuments historiques s'appuie d'autre part sur celle de valeurs légitimes, et donc d'usage de ces valeurs. Quel monument peut (et/ou doit) véhiculer ces valeurs? "N'importe quoi", nous le savons, ne peut devenir monument historique, même lorsque l'idée de commémoration est poussée à son comble, comme, par exemple, dans celle d'utilisation quotidienne du monument. Mayo (1988) cite à cet égard le cas des bâtiments "ordinaires", "utilitaires", tels que des hôpitaux qui sont souvent consacrés aux États-Unis monuments du souvenir, sous l'appellation, par exemple, de "memorial hospital". Ces hôpitaux sont des édifices publics ayant valeur commémorative. Pourtant, n'importe quel bâtiment offrant un service public et quotidien ne peut pas, si l'on s'en tient à la tradition, être désigné comme "memorial". Si en effet une usine hydroélectrique, de recyclage ou nucléaire ne peuvent avoir de fonction commémorative, c'est que l'honneur, qui est une des valeurs-clés véhiculées par le monument aux morts, ne peut être associé ni au trivial et à l'utilitaire de l'usine hydroélectrique, ni au sale de l'usine de recyclage des déchets.

Enfin, l'idée d'ordre se retrouve dans la fonction du monument en général et du monument historique en particulier, comme fondement de l'identité d'un espace. Le monument structure les sens multiples d'un territoire et donc le transforme en lieu, et, on l'a vu, en lieu privilégié d'une mémoire unitaire. C'est le cas du monument aux morts placé au centre d'une place publique, des monuments à la

gloire de fondateurs ou de héros qui organisent spatialement les parcs. Dans tous les cas, c'est la sacralisation de l'espace qui est en jeu, à des degrés bien sûr variables. Nous n'en voulons pour preuve que la gêne ou le sentiment de scandale qui nous saisit lorsqu'un monument un peu oublié, négligé, mais familier est déplacé dans un espace que nous jugeons indigne de lui: abords de grandes autoroutes urbaines, voies peu passantes, placettes quelque peu délabrées

Les politiques patrimoniales vont pourtant évoluer, d'une part à la suite des changements socio-politiques qui ont débuté dès la fin du XIX^e siècle, mais dont les effets ne vont se faire pleinement sentir qu'au milieu de notre siècle. L'émergence progressive des pouvoirs locaux va s'accompagner d'une prise de conscience des mémoires locales. La loi elle-même va légitimer la reconnaissance de ces mémoires en instituant, par exemple, l'inscription sur l'inventaire supplémentaire, c'est-à-dire en légitimant la conservation, à côté des édifices majeurs, des monuments mineurs (Léniauc, 1989).

Ces politiques patrimoniales vont évoluer d'autre part sous l'influence de la recherche universitaire en sciences sociales. L'ethnologie, par exemple, a contribué grandement à faire comprendre les cultures locales et donc à susciter des campagnes de protection de la culture rurale et en particulier du cadre bâti. De même, l'archéologie a fondé et soutenu des entreprises nombreuses de protection de sites. L'histoire de l'art enfin a contribué à l'éducation du regard que porte notre époque sur l'art sacré, et donc à l'émergence d'une sorte de culte laïque qui impose le devoir collectif d'appréciation de ses plus beaux joyaux.

Mais ce sont surtout les travaux des historiens qui vont fournir les fondements d'une doctrine patrimoniale nouvelle, et les éléments d'une attitude complexe, ambivalente et donc conflictuelle à l'égard des monuments. En effet, les érudits devenus les gardiens moraux du patrimoine que nous citons au début de ce texte, se comportaient jusque là comme les historiens de leur époque, qui faisaient de l'histoire événementielle.

Or, l'histoire événementielle privilégie la politique et juge l'attitude des dirigeants d'une société. Elle analyse les conséquences politiques, sociales et économiques d'événements importants tels que les déclarations de guerre et les traités de paix, et fournit ainsi aux sociétés des dates, des délimitations de périodes, des ponts de rupture qui agissent comme autant de repères dans leur passé. De la même façon, les acteurs de la protection des monuments historiques identifiaient et tentaient d'assurer la pérennité d'objets et de lieux-repères dont le sens se trouvait, aussitôt, magnifié.

Vers le milieu de notre siècle cependant, l'école historique française se constitue autour de l'idée-clé, due à Fernand Braudel, qu'il n'y a d'histoire que globale. La division classique des domaines de l'histoire en histoire politique, économique, sociale ou matérielle est considérée comme un découpage arbitraire opéré dans le réel. Surtout, Braudel impose l'idée que l'intelligence de la longue durée est celle des complexes espaces-temps liés à des pratiques. Chaque temporalité est, pour une société, une manière d'organiser et de hiérarchiser l'espace, et donc une manière de se structurer et de se différencier.

La nouvelle histoire se donne pour objet les structures du quotidien, c'est-à-dire les pratiques ordinaires comme les plus exceptionnelles et prestigieuses qui, toutes, expriment les conceptions que les sociétés de telle ou telle époque ont de leur culture.

Ainsi sont mises en évidence quelques unes des dimensions fondamentales de la nouvelle histoire en tant qu'attitude et méthode scientifiques: la nécessité d'une histoire globale, l'identification des complexes espaces-temps, les pratiques qui constituent la substance de ces complexes, et l'organisation de l'espace comme base de l'identité des sociétés.

De cette attitude découle l'élargissement de la gamme des "objets" de la nouvelle histoire incluant désormais les systèmes comme le(s) capitalisme(s), mais aussi le climat, les aliments, la sexualité, la famille, les mentalités, la vie quotidienne. Un regard nouveau se pose sur les gestes ordinaires, les manières de penser et de faire les choses en société, c'est-à-dire sur la culture au sens le plus fondamental du terme.

La notion de patrimoine se substitue alors à celle de monument, révélant au passage la croissance et l'élargissement d'un sentiment patrimonial populaire. Ce sentiment s'appuie partiellement sur un scepticisme doctrinal à l'égard du concept même de "monument majeur", comme à l'égard de celui de "mémoire collective unitaire". Ce sont, au contraire, les mémoires plurielles ou particulières qui semblent plus "authentiques", en ce qu'elles expriment une réalité plus concrète, plus aisément identifiable par chacun. Léniaud (1989) voit dans cet élargissement du champ du patrimoine, et donc dans la coexistence de mémoires locales, la conséquence d'une profonde mutation de la société politique. Car les grands monuments qui représentent le passé national ne sont pas menacés de désaffection populaire dans les grandes démocraties du monde occidental, et, en même temps la légitimité des entreprises locales de protection du patrimoine est reconnue au niveau de l'État.

Quoiqu'il en soit, cette situation n'est pas sans paradoxe. Le patrimoine est, par nature, un système de signes qui doivent contribuer à établir un consensus social. C'est en ce sens qu'il est l'apanage même de l'État. Dans le soutien que ce dernier apporte aujourd'hui à des actions locales en matière de patrimoine se trouvent donc les germes de futurs conflits de mémoire (entre mémoire nationale et mémoire locales), qu'il faudra bien aborder un jour dans des termes qui sont les leurs, à savoir en termes politiques.

L'élargissement du sentiment patrimonial est donc signe de scepticisme doctrinal. Il s'appuie aussi sur une forme de scepticisme esthétique. La mémoire, dit Foucard (1989) est devenue exhaustive et unanimiste: "À présent, le "patrimoineur à la page" aimera tout, y compris la statuaire de Saint-Sulpice (...). Le musée d'Orsay a donné un exemple, même timide, d'un XIX^e siècle où les "pompiers" ont à nouveau droit de cimeuse auprès des impressionnistes, en attendant que Beaubourg, dès demain, accueille les académiciens de l'entre-deux-guerres, adjoigne Dupas à Brayer et Buffet. (...) Le mot d'ordre de la génération est dans la curiosité extensive, dans la compréhension indulgente, dans la prudence des jugements de valeur (...) Comment faire quand la notion de valable devient oecuménique?" (p.7).

En effet, il y a bien "compréhension indulgente" et donc renonciation à une rigueur de jugement esthétique dont nombre de sociologue nous disent d'ailleurs aussi qu'il est affaire d'éducation du goût, de stratégie de distinction et de reproduction sociale (Bourdieu, 1979). Mais elle signifie aussi une ouverture à l'ordinaire qui est d'abord une célébration, une reconnaissance et un ennoblissement du citoyen anonyme.

Il y a donc beaucoup d'idéologie également dans cette attitude de mise à l'honneur de l'homme ordinaire. On trouve aussi des intentions politiques se réclamant de la démocratie, comme aussi des intentions didactiques, parfois ouvertement exprimées. Herbert Gans n'a-t-il pas suggéré de maintenir et de faire habiter les casernements ouvriers du XIX^e siècle dans leur état de délabrement ("in their dilapidated stinking state") dans un but éducatif? (Rose, 1984). Nous nous retrouvons ici en terrain familier: aujourd'hui comme hier, le patrimoine ancre des intentions sociales, et rend manifeste des enjeux qui, autrement, se trouveraient occultés.

Il faut souligner que ce n'est pas seulement le citoyen ordinaire d'autrefois qui est ainsi reconnu, mais l'individu moderne en tant que sujet des événements de l'histoire lointaine et proche. Ceci à tel point que bien des monuments érigés récemment ne font plus guère allusion aux institutions pour, au contraire, ne "parler" que des individus qu'elles cachent traditionnellement et provoquer des émotions profondes, un retour vers soi-même. Par exemple, le mémorial "Yad Vachem" de Jérusalem, construit à la mémoire des victimes juives du nazisme, est d'abord une litanie de noms qui doit conduire le visiteur qui pénètre dans ce lieu obscur et silencieux à s'interroger sur son propre nom, et donc à atteindre une prise de conscience individuelle de la forme que prend son identification à un événement donné, celui de l'Holocauste.

Le "Vietnam Veterans Memorial" de Washington D.C. illustre de manière différente cette reconnaissance du sujet et de ses sentiments particuliers. Il provoque une émotion d'autant plus forte que les noms gravés le sont suivant un ordre qui renvoie à une expérience tout à fait personnelle: celui de la date du décès de chaque soldat. Chaque visiteur est ainsi confronté à la perte qui fut sienne, et surtout au moment marqué par cette perte. Ces monuments récents ont pour intention délibérée de provoquer la manifestation publique d'une douleur privée. La guerre comme entreprise

d'état, enjeu national ou même événement politique y est à peine signifiée, ce qui explique le caractère passionné des controverses qui ont accompagné, par exemple, la construction du monument de Washington (Howet, 1985; Hubbard, 1984). Rien, dans le Vietnam Memorial de Washington, D.C. ne valait les buts politiques de la guerre du Vietnam. "L'utilité" du monument se trouve alors dans l'aveu qu'il représente: échec à empêcher la guerre et son train d'actions barbares (Mayo, 1988). Son "utilité" plus large est d'offrir à une société l'occasion d'exprimer librement une douleur que les monuments aux morts traditionnels n'avaient ou mettaient en scène de manière allégorique et grandiloquente, au profit de la glorification de la mort au champ d'honneur.

Dans ces deux derniers cas, mais aussi, par exemple, dans le Mémorial de la Bataille de Normandie, le but du monument est bien moins la glorification du passé que la création d'une angoisse didactique. Ici, le terme-clé devient l'angoisse, soit un sentiment né de l'incertitude et de l'incapacité d'identifier une cause à sa peur, de réagir avec fermeté à un sentiment inhibant. Le mémorial de Caen utilise la reconstitution angoissante du passé pour faire déboucher le visiteur sur une réflexion sur le présent.

Quelle vision du passé découle, aujourd'hui, de cette attitude moderne vis-à-vis du monument et en matière de protection du patrimoine architectural et paysager? Avec quelles implications quant à l'usage que nous en faisons actuellement?

II. PASSÉ ÉPIQUE ET PASSÉ VERNACULAIRE

Pour tenter de répondre à ces questions, nous présenterons, à titre exploratoire, quelques réflexions et interrogations sur le thème difficile des significations et usages du patrimoine.

Comme la socio-histoire qui, lorsqu'elle sort des cénacles de l'érudition difficile et qu'elle se vulgarise, donne du passé une vision attrayante et simplifiée, une politique de protection des lieux et bâtiments ordinaires légitimise ce qui est associé, de manière globale, sans nuances et sans souci de rigueur ou d'exactitude historique, à une période du passé des sociétés. Dans les deux cas, le passé est appréhendé comme un tissu qui se déploie, une sorte de fond commun, fait non de ruptures révélées par des événements (ou objets) uniques en leur genre, mais d'une continuité de faits, événements et objets interdépendants. Comme la socio-histoire est une histoire des structures de la vie quotidienne, la protection du patrimoine devient celle des signes d'une existence domestique, privée, ou, pour reprendre les termes de Jackson (1980), d'un passé vernaculaire.

Ces signes acquièrent alors une fonction qui leur est propre. À la différence des monuments traditionnels, que l'on chargeait de véhiculer un message relativement peu ambigu (la gloire ou la douleur nationales, par exemple), ils sont mis en place pour susciter des évocations d'atmosphères, des façons individuelles ou locales d'être, dans un style qui relève plus de la chronique, ou de l'enchaînement de courts tableaux, que du récit épique.

C'est cette chronique que l'on met en scène, par exemple, dans les musées de plein air de type Skansen, souvent dits "écologiques", qui tentent de rendre une atmosphère de vie rurale ou industrielle. C'est aussi l'état d'esprit qui préside, par exemple, à l'édification d'un monument dit "du soldat inconnu", à la mémoire d'un combattant qui pourrait être n'importe lequel des disparus dans une guerre. C'est d'abord un récit sans dates précises qui est ainsi fait. Le temps passé est visualisé comme un déroulement linéaire, et ses traces, au contraire des monuments marquants d'une société ou d'une civilisation, ne transmettent pas de mots d'ordre absolus, ni ne défendent de valeurs bien différenciées.

La dimension principale de la relation au passé qui émerge dans ce cas est la valorisation globale de celui-ci, qui va de pair avec une expulsion des jugements négatifs qu'il pourrait provoquer. Il en résulte dans le grand public un enthousiasme et un plaisir à contempler ces objets ou bâtiments ennoblis, à se promener dans les quartiers protégés, qui sont souvent décriés par les tenants de la "culture cultivée" comme sentimentaux, frelatés ou "inauthentiques".

Toute protection, entretien et même usage présent des lieux et objets du passé implique un degré, variable, de mise en scène et donc d'idéalisation et d'altération de la "réalité" ou "exactitude" historiques. Lorsqu'elle concerne des objets "ordinaires", le risque permanent est d'aboutir à un récit, fort lisible par tout un chacun, d'où sont absents les conflits et les difficultés qui font partie intégrante de la vie de toute association humaine: batailles perdues, luttes sociales, drames quotidiens. Cette dénégarion est à la base de l'enthousiasme du grand public envers les approches modernes du patrimoine parce qu'elle équivaut pour lui à une dénégarion d'une quelconque forme de culpabilité passée collective, en tant que groupe particulier. Il faut ici rappeler qu'en psychologie individuelle par exemple, le gommage des aspérités d'un passé personnel fait partie du besoin de formuler une histoire de vie acceptable, qui sert de fondation à une identité présente, la consolide et la justifie. Un passé dont on peut dire qu'il fut digne d'estime devient plus léger à porter dans la poursuite toujours recommencée de la construction de l'identité.

De la même façon la célébration par un groupe donné d'un passé différent de celui que nous décrivent les livres savants est celle d'un bon vieux temps, d'un âge d'or où il n'y a ni dates, ni noms, mais simplement un sentiment de la façon dont les choses étaient autrefois. L'absence de phases dans la référence au passé est transmise avec justesse dans des expressions telles que "le bon vieux temps" ou "l'âge d'or", qui évoquent un état d'innocence perdue et donc un mythe des origines. Cette vision d'un temps qui s'écoule à partir d'une évocation d'autrefois - in illo tempore - est peut-être inévitable. Ainsi, Jackson (1980) rappelle à ce propos l'idée due aux anthropologues selon laquelle les temps primaires ou "âge d'or" commencent, pour la plupart des peuples, là où s'achève la mémoire active, c'est-à-dire autour de l'époque à laquelle vivaient nos arrières grands-parents. Au delà s'étend, traditionnellement, la tâche de l'histoire érudite.

L'attitude contemporaine en matière de patrimoine que nous venons de lier à l'avènement de la socio-histoire a pour autre caractère propre de rendre concrète et immédiatement perceptible une conception du passé dont la texture même est celle de l'imbrication des pratiques aux complexes espace-temps. La lecture du lieu comme territoire d'ancrage des actions d'une société à une phase d'un passé commun est au fondement d'une prise de conscience des liens intimes entre identité collective et territoire. Un des signes qui révèlent la réalité de cette lecture se trouve dans les ponts qui se constituent de plus en plus entre l'histoire professionnelle et celle des amateurs: croissance du nombre de recherches généalogiques effectuées par des non historiens, popularité des musées écologiques et des reconstructions des quartiers historiques, succès des reconstitutions d'événements passés, éveil de l'intérêt du grand public pour l'archéologie. Mais avec quelles conséquences quand à l'usage du patrimoine?

III. QUELS USAGES SOCIAUX DU PASSÉ AUJOURD'HUI?

L'avènement de la socio-histoire ne rend pas caduque l'histoire événementielle. De même, celui d'une politique de protection des lieux et bâtiments "ordinaires" ne remet pas en question celle des "grands monuments". Mais la reconnaissance de la légitimité des deux attitudes conduit nécessairement à des mises en valeur et usages similaires d'objets et de lieux dont les significations sont, à l'origine, très dissemblables. L'intention avouée dans tous les cas est bien de recréer ou de maintenir un esprit ou génie du lieu et de rendre accessible à tous des espaces ayant chacun leur identité propre, et, par conséquent, susceptibles d'inspirer aux visiteurs des pensées ou émotions particulières.

On s'accorde pourtant communément à constater que c'est dans le même état d'esprit de consommation esthétique et ludique que les touristes se promènent en masse dans les vieux quartiers restaurés, visitent des maisons d'écrivains ou les cathédrales gothiques. Outre les dégâts matériels coûteux qu'il provoque, ce type d'usage grégaire et indifférencié du patrimoine conduit souvent à s'interroger sur la pertinence d'une définition large de ce concept (Rose, 1984) et à remettre en question l'idée même d'égal accès de tous à tous les lieux protégés (Beazley, 1981; Hanna, 1981).

La tentation d'un usage élitiste du patrimoine réapparaît, que l'on cherche à éviter par la définition d'usages nouveaux, reprenant une tradition fort ancienne qui a vu, par exemple, des cloîtres devenir des collèges et des hôpitaux devenir des prisons. Cette attitude ouvre cependant un autre débat, centré cette fois sur les usages acceptables, au niveau concret d'une part, symbolique de l'autre, du patrimoine. La question difficile de la réutilisation des bâtiments protégés est ainsi lapidairement résumée. Car, sur le plan pratique, la protection porte en elle des contraintes d'usage telles qu'elle aboutit à une fétichisation du lieu, qui en devient souvent un espace en demi-sommeil ou même un espace à vocation unique. Les places publiques muséifiées de Strasbourg et livrées presque exclusivement à la consommation esthétique et ludique en sont un exemple (Korosec-Serfaty, 1987), conduit à son extrême dans le cas de Williamsburg aux États-Unis.

D'autre part, il n'existe pas, et peut-être ne peut-il exister, de consensus social sur les usages possibles des lieux. Comme, par exemple, l'expérience des pays communistes l'a abondamment montré, telle transformation d'une église en musée peut sembler légitime à un amateur d'art peu sensible à la religion, et sacrilège aux membres de la communauté religieuse concernée. Il y a certes certaines formes d'accord général tacite entre les membres d'un même groupe social, qui légitiment des usages contemporains du patrimoine. C'est le cas des transformations de demeures d'écrivains en foyers littéraires ou artistiques, celles de gares en centres de conférences, d'entrepôts en centres du design contemporain ou même en habitat social. Mais, dans ce cas, les enjeux ne sont pas les mêmes, parce que les groupes concernés par les transformations sont ou très petits (par exemple, dans le cas des maisons d'écrivains) ou peu attachés aux valeurs, souvent trop générales, alors mises en danger par les nouveaux usages, (comme, par exemple dans le cas d'une gare transformée en centre de conférences).

En d'autres termes, l'enjeu symbolique de la transformation est plus ou moins chargé d'affects. Il peut pourtant avoir une dimension tragique et révéler des heurts de sensibilité extrêmes. C'est le cas, par exemple, de l'émotion soulevée par le projet d'une communauté religieuse de Carmélites de construire, sur le site du camp de concentration d'Auschwitz, un couvent. Ce qui, pour les Carmélites, pouvait être entrepris comme une action pieuse équivalait, pour l'ensemble des déportés et descendants de ces derniers, comme pour la communauté juive mondiale, à une éradication d'un plan majeur de leur histoire. Le caractère inacceptable de cette éradication tenait au fait qu'elle devait aboutir nécessairement à l'annulation d'un symbole par un autre, et donc à l'affirmation d'une suprématie, celle des actions de prière des carmélites, sur les autres moyens de maintenir vivante la mémoire tragique et éthique des peuples de l'humanité et non seulement celle de tous les déportés et de leurs descendants.

Le remplacement, l'éradication et donc la métamorphose sans recours du sens d'un lien historique est ainsi une question essentiellement morale. À ce titre, elle est d'autant plus complexe que le lieu concerné touche au tragique, au sacré, à l'identité d'un peuple, qu'elle risque en somme de déstabiliser ses valeurs essentielles et sa sensibilité profonde.

Cette déstabilisation peut prendre de nombreux visages. Ainsi se révèle un trait propre au sentiment patrimonial contemporain. Nous l'avons vu, le patrimoine fut longtemps un système de signes orienté vers le consensus social. Aujourd'hui les actions patrimoniales tendent vers le même but, mais, disions-nous, souvent à un niveau local, faisant coexister des mémoires plurielles. Pourtant, les germes de futurs affrontements sont là, qui ont parfois des résultats consensuels. C'est là un des paradoxes de cette attitude nouvelle, illustrée par exemple dans le classement au titre des monuments historiques de sites qui furent le théâtre d'actions controversées ou qui ont déchiré une communauté. C'est le cas, par exemple, d'Ouradour-sur-Glane en France, dont les habitants furent massacrés par des SS. Ces derniers comptaient parmi eux des Français Alsaciens, enrôlés de force et pour cela appelés aujourd'hui les "malgré nous".

Cette idée d'enjeu symbolique permet de rappeler que le patrimoine s'appuie essentiellement sur une vision très particulière, certainement moderne et peut-être propre aux sociétés occidentales industrialisées, du passé comme possession, ou bien matériel susceptible d'être réapproprié, avec bénéfice, par un groupe au détriment d'un autre (Korosec-Serfaty, 1987). La jouissance d'une parcelle du passé est une manière d'affirmer que le sujet n'est pas seulement lui-même, mais aussi ce qui l'a précédé. Il s'agit donc d'une entreprise d'extension de l'identité que les sociétés

entreprennent, à la façon des individus qui considèrent que leurs possessions sont des prolongements d'eux-mêmes (Korosec-Serfaty, 1984); 1986; Csikszentmihdyi et Rochberg-Halton, 1981; Boesch, 1980).

Cette poursuite d'une image de soi plus affirmée, plus rassurante explique l'importance des enjeux touristiques et financiers et le succès populaire du patrimoine. Elle explique aussi son exploitation à titre privé, commercial ou publicitaire, par exemple par les "public historians" qui forment une catégorie nouvelle de professionnels qui archivent, analysent et rédigent l'histoire des grandes entreprises commerciales et industrielles. L'identité n'est pas seulement, en effet, ce que l'on est, mais aussi l'image que l'on voudrait projeter de soi. Ces entreprises utilisent donc leur passé pour renforcer leur prestige ou images de marque actuels, mais aussi comme base de stratégies de développement futur.

Il nous faut souligner ici que rien, en matière de patrimoine, n'est séparé des enjeux économiques. Williamsburg est par nature voué à utiliser une mise en scène obsessionnelle de son passé dans un but de profit économique. Beaucoup de villes industrielles européennes désertées par les grands capitaines d'industrie jouent aujourd'hui la carte de la mise en valeur du patrimoine comme base d'un nouvel essor économique. Culture et argent ont toujours entretenu des rapports étroits, c'est chose bonne à rappeler. Et il faut, pour faire justice à ce type d'entreprises, ajouter que ce genre de politique a aussi pour vertu d'offrir à des communautés souvent très menacées par la désindustrialisation croissante un moyen de maîtriser à nouveau leur identité collective.

C'est la notion d'identité qui est pourtant au coeur des dérives de l'usage du patrimoine. On assimile généralement le désir de connaître et de protéger celui-ci à une quête des origines, et c'est avec indulgence que l'on mentionne la transformation de cette quête en constitution d'un mythe du commencement innocent. Pourtant, le patrimoine sous toutes ses formes, parce qu'il soulève toujours la question de l'identité des sociétés, n'existe qu'au risque du nationalisme exacerbé et de la xénophobie. L'archéologie, par exemple, reste souvent liée à la nécessité de rassembler les preuves d'une histoire nationale comme base d'un fait ethnique ou de conquêtes territoriales. C'est ainsi que l'identification, après 1933, de l'archéologie allemande avec le III^e Reich a conduit à une "Siedlungs Archaeologie", ou archéologie des habitats qui se voulait fondatrice du "sang et du sol" (Blut und Boden) et justifiait toutes les intentions conquérantes de la "haute culture germanique" (Schnapp, 1987).

À la dérive politique de type nationaliste telle qu'elle est illustrée dans des situations dramatiques (par exemple, lorsqu'il y a contestation territoriale entre deux pays), s'en ajoute une autre, sous la forme d'une xénophobie "ordinaire", qui s'observe quotidiennement sous de nombreuses formes, par exemple à l'encontre de nouveaux propriétaires de domaines ruraux ou de maisons urbaines prestigieuses de Paris ou de Londres, ou des vendeurs ambulants étrangers sur les publiques des quartiers historiques des villes européennes, dont on dit, par exemple, qu'ils altèrent la couleur locale des lieux.

Le recensement du patrimoine et sa transformation en "trésor" qu'implique une politique de protection nous livrent donc, nolens volens, des objets et lieux porteurs, à des degrés divers, d'une charge émotive indiscutable. Il y a là une responsabilité sociale qu'il faut souligner dans la mesure même ou nous avons tendance à en rester à une lecture au premier degré, lecture poétique et plaisante qui libère notre imagination et invite à des usages esthétiques et ludiques, et donc apparemment innocents, du patrimoine. Mais d'autres lectures sont possibles, qui risquent de débrider un imaginaire plus menaçant, et envers lesquelles il faudra nécessairement exercer notre vigilance.

BIBLIOGRAPHIE

Beazley, E. "Popularity: its Benefits and Risks", in Lowenthal D. et Binney M. (sous la direction de) *Our Past before us. Why do we save it?* Londres, Temple Smith, 1981.

Boesch, E.E. "Action et objet, deux sources de l'identité du moi", in Tap P. (sous la direction de) *Identité Individuelle et Personnalisation*. Toulouse, Privat, 1980.

Csikszentmihalyi, M. et Rochberg-Halton, E. "The Meaning of Things. Domestic Symbols and the Self", Cambridge University Press, 1981.

Foucart, B. "La restauration à la fin du XX^e Siècle", *Monuments Historiques*, No 161, Janvier-Février 1989.

Hanna, M. "Cathedrals at Saturation Point?" in Lowenthal D. et Binney M. (sous la direction) *Our Past before us. Why do we save?* Londres, Temple Smith, 1981.

Howett, C.M. "The Vietman Veterans Memorial. Public Art and Politics", *Landscape*, Volume 28, no 2, 1985.

Hubbard, W. "A Meaning for Monuments", *The Public Interest*, no 74, Hiver 1984.

Jackson, J.B. "The Necessity for Ruins and Other Topics", Amherst, The University of Massachusetts Press, 1980.

Korosec-Serfaty, P. "Urban Open Spaces" in Canter, Stea, D. et Krampen, M. (sous la direction de) *Ethnoscapas: Transcultural Studies in Action and Place*. Londres, Gower Press, 1988.

Korosec-Serfaty, P. "The Home, from Attic to Cellar", *Journal of Environmental Psychology*, Volume 4, 1984.

Leniaud, J.-M. "Mémoire républicaine, mémoires plurielles", *Monuments Historiques*, No 161, Janvier-Février 1989.

Mayo, J.M. "War Memorials as Political Memory", *Geographical Review*, Volume 78, No 1, January 1988.

Rose, J.B. "Landmarks Preservations in New York". *The Public Interest*, no 74, Hiver 1984.

Shnap, A. "L'éternelle ambiguïté des origines", in Gauthier N., Rouge J.-F., et Sanz, D. (sous la direction de) *Passion du Passé*, Paris, Autrement, 1987.